

FRANCE

Blanquer fait sauter la règle des 4 m² par élève dans les écoles et les collèges

Dans les écoles et collèges, la règle stricte des 4 m² par élève disparaît au profit de celle d'un mètre latéral entre eux. Certains établissements auront du mal à accueillir tous les élèves tous les jours.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Ecoliers et collégiens ont « vocation à avoir cours tous les jours », a assuré le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, lundi, sur Europe 1, à propos du retour physique en classe à partir du 22 juin. Il doit se faire « de manière obligatoire et selon les règles de présence normale », a annoncé dimanche Emmanuel Macron. La règle des 4 m² qui imposait des groupes limités à 15 élèves, disparaît. Cela « nous permet d'accueillir tous les élèves », a indiqué le ministre. La règle sera désormais d'un mètre latéral entre les élèves. Selon un décret publié lundi, elle ne s'applique que « dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face ».

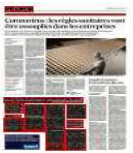
« Rassurer les parents »

Le ministre consulte syndicats et fédérations de parents jusqu'à ce mardi avant la publication d'un nouveau protocole. La règle d'au moins un mètre latéral risque de poser problème dans certains cas. « Les écoles, aujourd'hui, n'ont pas plus de place qu'avant, a réagi la coprésidente de la première fédération de parents d'élèves, la FCPE, Carla Dugault.

Donc on dit chiche, on y va. Mais ce sera au gouvernement de rassurer les parents. » La FCPE propose un « kit juridique » aux parents qui se verraient refuser une place. A Paris, un directeur d'école confie déjà que « ne pas mélanger les groupes et faire revenir toute l'école est impossible », tout comme le respect d'un mètre de distance entre chaque élève dans une classe de 60 m² qui en compte 28.

« On va utiliser toutes les possibilités, y compris celle de mettre des enfants dans le couloir si on peut les voir depuis la classe, promet Françoise Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU, principal syndicat du primaire. Mais la mise en œuvre va être compliquée, notamment dans les écoles qui ont des tables doubles et non individuelles. Cela va créer une insatisfaction quand les enfants ne pourront être accueillis qu'un jour sur deux. »

La capacité d'accueil d'une salle lambda est de 20 à 24 élèves, soit « en dessous des effectifs totaux attendus, affirme aussi Philippe Vincent, à la tête du SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement. Les chefs d'établissement ne pourront être tenus pour responsables d'un écart, voire d'une incompatibilité sur le terrain entre des annonces politiques volontaristes et des contraintes sani-



taires légales ». Il n'exclut pas le maintien d'organisations « *en demi-groupes et demi-semaines* ». Attention à ne pas rendre les enseignants responsables de « *l'écart entre la volonté politique et ce que permet le cadre réglementaire* », met en garde Catherine Nave-Bekhti, du Sgen-CFDT.

Du côté des collectivités, l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andev) souligne « *la bonne nouvelle* » d'un retour accru dans les écoles. Mais « *on va être face à une équation qu'on va avoir du mal à résoudre* » avec les cantines, selon Rozenn Merrien, sa présidente. Elle pointe aussi l'interdiction des brassages comme une autre « *contrainte* ». Le protocole de nettoyage des écoles devrait toutefois être allégé.

Malgré ces mises en garde, l'entourage de Jean-Michel Blanquer assure que 97 % des élèves pourront être accueillis dans les écoles, sans nier des difficultés, « *notamment dans les grandes villes, comme Paris* ». Il n'est pas question, en tout cas, d'accueil en demi-groupes ou demi-semaines : « *On ne pourra pas refuser un enfant, assure-t-on au ministère. L'objectif est que tous puissent être accueillis, y compris dans des dispositifs [périscolaires] ou dans d'autres classes.* » ■

Le ministère de l'Éducation assure que 97 % des élèves pourront revenir en cours.